



## Non respect contrat / fausse facture

Par **rocksuperstar**, le **24/08/2009** à **16:30**

Bonjour,Je fais partie d'un groupe de musique. Nous avons réservé une semaine dans un studio d'enregistrement à paris. Mais avant même l'enregistrement, et depuis le début des séances, le gérant du studio ne cesse de nous annuler ou reporter les séances. Cela nous force notamment à remplacer les séances de jour par des séances de nuit, et nous empêche pour le moment de terminer l'enregistrement.Cela pose énormément de problèmes liés à l'emploi du temps des musiciens, à la continuité sonore de l'enregistrement. Nous perdons du temps pour refaire des réglages à chaque retour au studio, nous sommes moins efficace en travaillant la nuit...En bref, le contrat initial n'est pas respecté. La somme mise en jeu n'est peut-être pas l'enjeu majeur du litige (1196 euros, le prix est relativement bas, semaine du 15 aout oblige). Mais c'est l'organistaion d'une telle semaine de studio qui est fastidieuse, pour faire coïncider les disponibilités de chacun des musiciens (organisation des congés notamment).Notre problème est justement que nous n'avons pas signé de contrat en bonne et due forme. Nous disposons seulement d'une facture pour un "forfait d'enregistrement" (sans plus de détail). Il se peut d'ailleurs, informations prises, que la facture ne soit pas valable (pas de n°SIRET ou TVA notamment).Nous estimons que notre séjour dans le studio ne s'est pas déroulé dans des bonnes conditions. Disposons nous d'un recours contre cette "escroquerie"? Quelles démarches pouvons nous entamer?Merci